

Objet de la Prépa Talents : L'Institut national du patrimoine organise, en partenariat avec l'École du Louvre, l'École nationale des chartes et la Fondation Culture & Diversité, et avec le soutien de la Direction générale de l'Administration et de la Fonction Publique, une Prépa Talents pour les concours externes de conservateur du patrimoine. Ce dispositif participe de la démarche de labellisation Diversité de l'Institut national du patrimoine.

La Prépa Talents a pour objet d'aider ses élèves à préparer les épreuves écrites et orales des concours externes de conservateur du patrimoine (concours État/Ville de Paris et concours Collectivités territoriales) en leur apportant un soutien pédagogique renforcé, un tutorat et un appui financier.

Durée : 13 mois (24 août 2026 – septembre 2027)

Conditions d'accès :

- sans conditions d'âge, étudiants ou demandeurs d'emploi ;
- licence ou diplôme équivalent (ou inscription dans une formation de ce type en 2025) ;
- ressources ne dépassant pas le plafond annuel fixé par le ministère de l'enseignement supérieur pour l'attribution d'une bourse Crous à l'échelon zéro, soit 35 086 € pour la rentrée 2025.

Les critères de sélection sont les suivants :

- motivation pour la Prépa Talents, pour les concours et le métier de conservateur du patrimoine ;
- mérite académique apprécié au regard des conditions familiales, sociales et matérielles.

Les élèves bénéficient de la **bourse Prépa Talents** d'un montant de 4 000 € (sous réserve que les ressources ne dépassent pas ce plafond). Ils peuvent également, selon leur statut, rester bénéficiaires d'une bourse Crous ou de l'allocation de retour à l'emploi, et recevoir un soutien financier de la Fondation Culture & Diversité.

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

- relevés de notes du cursus dans l'enseignement supérieur et copies des diplômes ;
- copie de l'avis fiscal 2025 des parents (ou de l'avis de chacun des parents), et de l'avis fiscal personnel le cas échéant ;
- copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- copie des justificatifs d'attribution de bourses ;
- copie de la carte d'étudiant 2025-26 ou dernière attestation d'inscription à France Travail ;
- lettre de motivation manuscrite expliquant l'intérêt pour la Prépa Talents et le métier de conservateur, ainsi que les choix probables d'options au concours.

Nombre de places offertes : 15 places, toutes spécialités confondues (Archéologie, Archives, Monuments historiques et inventaire, Musées, Patrimoine scientifique, technique et naturel).

Date de début des inscriptions en ligne : lundi 23 février 2026, lien sur www.inp.fr

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : vendredi 24 avril 2026

Entretiens de sélection : juin 2026

Rentrée de la Prépa Talents : lundi 24 août 2026

Pour toutes informations complémentaires :

Site internet : www.inp.fr (rubrique Formation initiale – Se préparer aux concours)

Adresse mail : cpt@inp.fr - Téléphone : 01 44 41 16 03